



SYNDICAT
— MIXTE —
du PAYS VENDÔMOIS

Compte-rendu

Comité de Pilotage « Energie »

Le 23 novembre 2012

Syndicat Mixte du Pays Vendômois
2 avenue des Cités Unies d'Europe – 41100 VENDOME
Tel/Fax/Rép : 02.54.89.41.19

Etaient présents :

BOULAI Michel	Cté du Pays de Vendôme
DORSEMAINE Jean-Pierre	Cté du Vendômois Rural
EVRARD Raymond	Cté du Haut Vendômois
FERRIERES Jean-Luc	Cté des Collines du Perche
MOYER Guy	Cté du Pays de Ronsard
JANVIER Gérard	Cté des Coteaux de la Bray
MAINCION Isabelle	Pays Vendômois
MAINO Sylvie	Pays Vendômois
HUBERT Thomas	Pays Vendômois
DESOEUVRE Jérôme	Pays Vendômois

Etait excusé :

GRANGER Claire	Cté du Pays de Ronsard
----------------	------------------------

Points abordés

I- Définition des Missions des CEP

Un rappel des missions des thermiciens est réalisé par Isabelle MAINCION, d'après la note descriptive communiquée par Thierry BARRAS (ADEME). Elle insiste sur le fait qu'ils ne sont pas Maître d'œuvre et interviennent à titre de conseillers.

Il est décidé de retirer les missions « Caméra thermique », opération réalisable uniquement en saison froide, malgré la possibilité de faire appel à celle de la communauté du Pays Vendômois (cf pièce jointe).

Un nouveau tableau de demande d'intervention des CEP est présenté au comité (cf pièce jointe).

Un recensement des communes ayant réalisés des travaux sur l'année 2011/2012 sera réalisé par les CEP pour évaluation du potentiel CEE et la création d'un annuaire d'artisans à partir des documents existants.

II- Activités des thermiciens

Thomas HUBERT et Jérôme DESOEUVRE précisent les actions qui sont en cours sur les communes/communautés pilotes : COEP la Ville aux Clercs, optimisation Eclairage Public et comptabilité énergétique sur Areines et SIVOS, premier contact pour projets à venir sur la Communauté des Collines du Perche (St-Agil, Sargé sur Bray).

Jean-Pierre DORSEMAINE insiste sur la charge de travail que représente, pour les employés communaux la collecte des informations nécessaires au lancement de la comptabilité énergétique : inventaire des bâtiments, factures toutes énergies (sur 3 années, tous bâtiments et éclairage publique), descriptif sommaire des installations, contrats d'énergie, contrats de maintenance, plan et document graphiques.

Les CEP proposent de mettre en place une réunion préparatoire de présentation de leurs missions et de mise en place de comptabilité énergétique par communauté afin d'en expliquer le processus, de définir les bâtiments prioritaires par commune et de préciser les pièces à collecter (dossier type à établir par les CEP).

Suite à une journée de formation à l'ADEME d'Angers, ils décrivent le logiciel qui sera utilisé pour la comptabilité énergétique des communes. Cet outil, accessible par internet, est dans premier temps renseigné par eux-mêmes (description technique des bâtiments et installations thermiques, données de facturation d'énergie sur les années 2010 à 2012...), avant la création d'un compte (accès Logiciel) par commune pour la saisie des factures suivantes.

Ce logiciel permet des synthèses et comparaisons pluriannuelles des consommations toutes énergies à l'échelle du Pays, d'une Communauté, d'une Commune ou d'un bâtiment. Un rapport paramétrable (choix de graphique, ratios....) est éditable au format Word.

Il est décidé que les thermiciens devront se présenter et présenter leurs missions auprès de chacune des communautés et que celles-ci devront faire remonter leurs attentes sur le sujet Energie au cours de ces présentations. Guy MOYER très intéressé par la démarche propose de fixer une date semaine 49 pour la communauté du Pays de Ronsard.

III- Chantier « vitrine »

Jean-Luc FERRIERE précise que le démarrage du chantier de La Maison de la Petite Enfance est prévu pour début 2013 et que l'entreprise NATALY, retenue pour le lot Ossature Bois et Paille, accepte de faire de cette opération un chantier vitrine pour les artisans locaux.

IV- Matériel informatique

Isabelle MAINCION précise que 3 ordinateurs vont être achetés pour le Pays Vendômois (2 pour les CEP, 1 dédié au Pays) ;

V- Financement des postes

Pour assurer la pérennité des postes, la possibilité de financement par un provisionnement des recettes issues des CEE est évoquée. Ce point devra être débattu plus largement lors de prochaines réunions et d'autres pistes devront être envisagées.

VI- Comité énergie

Afin de faire remonter leurs attentes sur les problématiques propres à leur Communauté, le Comité énergie souhaite la présence de représentant des communautés de communes de Beauce Gâtine et du Perche Vendômois.